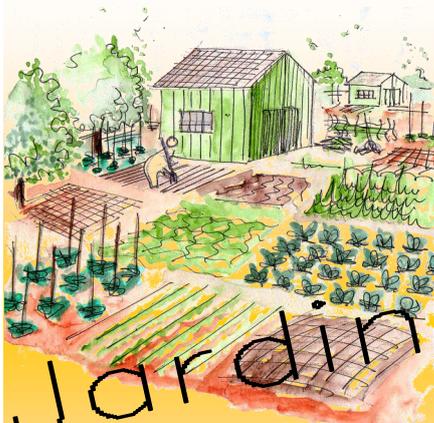


BREUIL LE SEC

Infos



Dimanche 20 mars 2016
Sortir



Jardins

Printemps



Marché



Bulletin Municipal

Mars 2016

Mairie de Breuil le Sec

Tél : 03 44 50 10 24

Fax : 03 44 50 85 90

Mail : mairie.breuil.le.sec@wanadoo.fr

Site internet : mairiebreuillesec.fr

INFOS et HORAIRES

Accueil Périscolaire

03 44 50 85 96

Accueil Matin :

7 h 20 - 8 h 20
Lundi, Mardi,
Mercredi,
Jeudi, Vendredi

Accueil Soir :

16 h 30 - 18 h 30
Lundi, Mardi,
Jeudi, Vendredi



Passage à l'heure d'été à 2h du matin il sera 3h



Changement horaire,
dans la nuit du
samedi 26 mars
2016 au dimanche
27 mars 2016.

Le **printemps** aura lieu du :
dimanche 20 mars au dimanche 19 juin 2016

Solstices et équinoxes en 2016.

- * Équinoxe de mars
dimanche 20 mars 2016 à 05h30
- * Solstice de juin
mardi 21 juin 2016 à 00h34
- * Équinoxe de septembre
jeudi 22 septembre 2016 à 16h21
- * Solstice de décembre
mercredi 21 décembre 2016 à 11h44



Infos administratives	Page 3
Mot de l'adjointe - Le marché	Page 4 - 5
Rétrospectives de la vie communale	Page 6 - 7
Informations 2016	Page 8 - 11
Manifestations associatives 2016	Page 12 - 16
Divers	Page 17 - 18
Incivilités	Page 19

Documentation et rédaction : Mairie de Breuil le Sec
Tél : 03 44 50 10 24 , Fax : 03 44 50 85 90
Mail : mairie.breuil.le.sec@wanadoo.fr
Site internet : mairiebreuillesec.fr

Directeur de publication :
Denis Dupuis

Conception/Rédaction :
Bernard Maillet , Denis Vasseur, Nathalie Marieaud, Christophe Calvez, Maxime Dubos, Michelle Alliel.
Contact : bernard.maillet.mairie@orange.fr

Impression : SMI

Tirage : 1100 bulletins



INFOS et HORAIRES

Secrétariat de Mairie

OUVERT
Du lundi au vendredi :

Le matin : 9 h 30 à 12 h,
sauf le mercredi.

L'après midi : de 15 h à 19 h
Le vendredi fermeture : 17 h.

Le samedi
Les 1^{er} et 3^{ème} de chaque
mois : 9 h 00 à 12 h

Permanence Urbanisme

Le jeudi de 18 h à 19 h

Permanence Maire

Le mercredi sur rendez-vous
De 16 heures à 18 heures

Le mot de l'adjointe : Francine Peltier

Investie depuis 1983 dans la vie locale, c'est tout d'abord comme Présidente des parents d'élèves puis comme membre actif du Comité des Fêtes, dont la mise en place m'avait été confiée en 2001 par Amand LEFEUVRE alors maire de la commune, que j'ai débuté dans la vie associative et publique de Breuil le Sec.

Après 2 mandats en tant que conseillère municipale c'est avec plaisir que j'ai accepté un poste d'adjointe auprès de Denis DUPUIS d'autant plus que la retraite étant arrivée je pouvais me consacrer pleinement à la tâche qui m'était confiée.

Mon expérience en qualité de Gestionnaire dans un lycée m'a tout naturellement conduite vers le poste d'ADJOINTE CHARGÉE DES FINANCES. Nous avons la chance d'être dans une commune dont les finances sont saines avec un taux d'endettement faible tout ceci grâce à la bonne gestion des équipes précédentes.

Il nous faut continuer avec la même ligne de conduite « une bonne gestion des deniers publics » et j'y veillerai.



Autres secteurs dont je suis en charge :

ENVIRONNEMENT - JARDINS FAMILIAUX

Une première tranche de 24 jardins sera livrée au printemps. Une journée environnement avec les écoles aura lieu en Mars (nettoyage des abords de l'étang de pêche)

ACCESSIBILITE

Un plan de mise en conformité, sur 3 ans, de tous les locaux recevant du public (mairie, écoles, périscolaire, installations sportives, église) a été approuvé par la Préfecture pour un budget d'environ 100 000€.

CIRCULATION

Un audit auprès de la société ISR a été établi afin de nous aider à trouver des solutions de stationnement et de meilleure circulation dans la commune – des travaux d'aménagement seront effectués au cours de notre mandat – mais ces travaux ne seront pas à eux seuls la solution à tous les problèmes. Sans le concours de chacun d'entre nous pour le respect des règles élémentaires du code de la route (stationnement interdit sur les trottoirs, dans les virages, respect de la vitesse autorisée) les investissements que nous ferons ne rencontreront pas l'efficacité recherchée.

Je tiens à remercier Denis DUPUIS pour sa confiance, tous mes collègues adjoints, conseillers municipaux membres des commissions dont j'ai la charge ainsi que tous les personnels techniques et administratifs pour leur implication dans tous les projets. Sans ce travail d'équipe basé sur l'écoute, le respect des convictions de chacun et la confiance, rien ne serait possible.



MARCHE DU DIMANCHE



Lancement du marché
Dimanche 06 mars 2016



Charcutier - Boucher
Maraîcher
Restauration Orientale
Rotisserie - Paëlla
Poissonnier

PRODUITS DU MARCHE



BREUIL-LE-SEC

Le dimanche

Marché Alimentaire

Parking

de 8 heures à 13 heures Place de la République

Cyclo-Cross

Samedi 23 janvier 2016, le premier cyclo-cross organisé par l'union Cycliste de Liancourt-Rantigny s'est déroulé à Crapin.

Un beau circuit de cyclo-cross, très physique et boueux compte tenu des conditions climatiques, qui a réuni 66 participants dans les différentes catégories.

Catégorie 1 + 2 + Cadets :

* Classement Première Catégorie :

- 1 - Montarano Clément Retz Bike Club1
- 2 - Censier Xavier SCVA Saint Just en Chaussé1
- 3 - Troszczynski Patrice SV Senlis1

* Classement Deuxième Catégorie :

- 1 - Lempereur Kévin Retz Batz Club2
- 2 - Lamette Denis Too La Neuville en Hez2
- 3 - Censier Nicolas SCVA Saint Just en Chaussé

* Classement Cadets :

- 1 - Tricotet Yohan US Ham
- 2 - Bruhier Timothé CC Salouel
- 3 - Lamand Thomas ECVA Ambleny



Union des anciens

Un concours de belote réussi !!!

Le Club Union des Anciens de Breuil le Sec a organisé un concours de belote à la salle des fêtes le **samedi 20 février 2016** après-midi

Pas moins de 48 équipes ont répondu à l'invitation et se sont affrontées dans la bonne humeur.

Toujours dans le même esprit de convivialité, toutes les équipes ont été récompensées.

Bravo aux joueurs pour le bon déroulement du concours et aux bénévoles qui ont œuvré pour apporter quelques douceurs aux invités.

Rendez-vous pour le prochain concours le 12 novembre prochain.

Nous vous attendons aussi nombreux...



Bellevaux



Infos sur le séjour.....

Du **06 au 13 février**, 23 enfants de la commune encadrés par une équipe d'animation, ont participé au séjour ski sur la station « La Chèvrerie », à proximité de Bellevaux, en Savoie.

Le séjour était rythmé par des séances d'apprentissage ou de renforcement du ski encadrées par les moniteurs de l'École de Ski Française et de moments forts de la vie quotidienne en collectivité.

Les enfants ont passé une semaine de vacances dans la bonne humeur et sont rentrés avec des souvenirs gravés dans leurs mémoires. Pour certains d'entre eux, il ne s'agissait pas du premier départ en « colo » mais pour d'autres, c'était la première expérience sans les parents et ont relevé le défi avec succès.

Alors, à l'année prochaine et merci à tous.



Le poème de Nicolas



La neige à Bellevaux
C'était super avec les monos
Nous y sommes allés pour skier
Nous avons découvert le TGV
Tous les soirs c'étaient les veillées
Et nous nous sommes tous éclatés
L'année prochaine nous y retournerons
Tous ensemble à Bellevaux

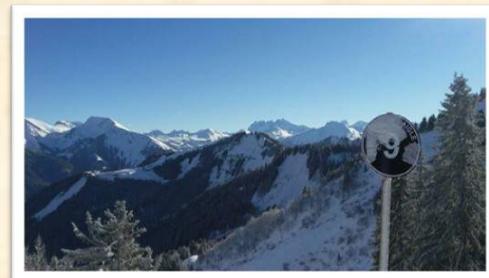


Pour aller à Bellevaux, on a pris le bus et le train c'est beaucoup plus efficace que l'année dernière. Les animateurs : Benoit, Clémentine, Noam, Laure-Hélène et Aurélien sont super gentils. Le premier jour au ski on a rencontré les moniteurs de ski, ils étaient gentils, ils nous apprenaient plein de choses. Pendant la semaine les animateurs organisaient des Cluedos, des loups-garous et aussi, ils nous emmenaient à la descente aux flambeaux organisée par tous les moniteurs de ski. C'était super beau à voir. Le jeudi, c'était l'évaluation de ski. Tout le monde a bien réussi. Le vendredi, on a eu nos récompenses. Tout le monde était heureux de ce

qu'il a eu et le soir les animateurs ont organisé une boum, on s'est bien amusé. Le samedi, on est rentré à 20 heures et on était heureux de revoir nos parents.

On s'est bien amusé, merci pour tout.

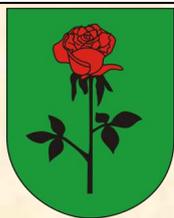
Evann



Conseil d'Administration du Comité des Fêtes et Animations de Breuil-le-Sec 2016.
Mesdames

Marianne AUBERT, Maryvonne MAILLET, Viviane LEFEUVE, Pascale PONCHEL,
Florence TARET, Roselyne DEVAUX, Nelle PRETRE, Solenne MARIEAUD, Agnès LELONG
Messieurs

Pascal MARIEAUD, Frédéric VERMEULEN, Alain LEFEUVE, Christophe TARET, Philippe FLOURY,
Michel LOIRE, Julien TARET, Bernard MAILLET, Thierry CARLIER



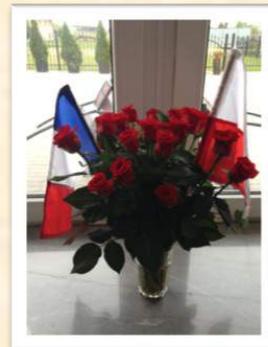
Serdecznie witamy
Bienvenue

Pologne

Ksawerow est une gmina (commune), dans le centre de la Pologne, 7372 habitants, située près de Lodz.

Le Comité de Jumelage a le plaisir de vous annoncer la venue d'une délégation Polonaise le weekend **du 12 et 13 mars 2016**, afin de concrétiser nos échanges et signer une Charte de l'Amitié, le **dimanche 13 mars 2016** à 11 heures, à la mairie de Breuil-le-Sec.

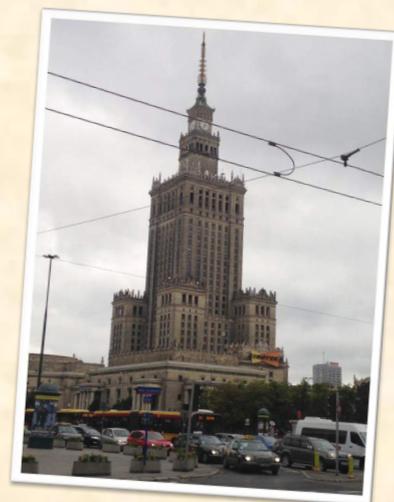
Nous aurons l'honneur de les accueillir au sein de notre commune et leur faire découvrir nos us et coutumes. Vous pourrez venir à leur rencontre le samedi 12 mars notamment, où ils participeront aux festivités de la Saint Patrick dans la salle des fêtes du village.



Na zdrowie
Santé



KSAWERÓW



CCAS

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) a décidé de remplacer la distribution d'une brioche aux aînés le weekend de Pâques par un bon de la même valeur soit 5 euros. Ce bon sera utilisable sur une des deux boulangeries de Breuil-le-Sec. En cas d'absence, le bon sera mis dans la boîte aux lettres. Cette distribution s'effectuera, **samedi 26 mars 2016** au matin, en collaboration avec les membres du CCAS et les élus de Breuil-le-Sec. Cette décision résulte de la volonté d'éviter un gaspillage des brioches et de permettre à chacun de profiter selon son choix du montant du bon.

JOBS D'été

Les emplois saisonniers

La commune de Breuil le Sec recrute pour la période estivale (de juin à septembre) des jeunes du village dans trois domaines (espaces verts, peinture et manutention) . Sont concernés les jeunes de 18 ans révolus. Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer une lettre de motivation à la mairie de Breuil-le-Sec avant le 30 avril 2016.



Dimanche 24 avril 2016



Dans toutes les communes de notre pays, toutes générations confondues, nombreuses seront les personnes à assister aux cérémonies devant les Monuments aux morts à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

Depuis 1954, la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation se tient le dernier dimanche d'avril.

Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps.

Cette cérémonie officielle d'hommage est organisée à Breuil-le-Sec sur la place de Verdun.

Rendez vous à 10h00 au Monument aux Morts de Breuil-le-Sec afin de commémorer la 71^{ème} journée nationale des déportés. A cette occasion, un dépôt de couronnes de fleurs sera effectué, avec la participation de la fanfare de Bonneuil-les-Eaux et les enfants de l'école primaire de Breuil-le-Sec.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle des associations (cour de la mairie).

Paul Eluard, Liberté (1942)

Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom

Sur chaque bouffée d'aurore
Sur la mer sur les bateaux
Sur la montagne démente
J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte
Sur les objets familiers
Sur le flot du feu béni
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages
Sur les sueurs de l'orage
Sur la pluie épaisse et fade
J'écris ton nom

Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom

Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes
Sur les cloches des couleurs
Sur la vérité physique
J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises
Sur les lèvres attentives
Bien au-dessus du silence
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert
Sur les nids sur les genêts
Sur l'écho de mon enfance
J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés
Sur les routes déployées
Sur les places qui débordent
J'écris ton nom

Sur mes refuges détruits
Sur mes phares écroulés
Sur les murs de mon ennui
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits
Sur le pain blanc des journées
Sur les saisons fiancées
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume
Sur la lampe qui s'éteint
Sur mes raisons réunies
J'écris ton nom

Sur l'absence sans désir
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur
Sur l'étang soleil moisi
Sur le lac lune vivante
J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux
Dur miroir et de ma chambre
Sur mon lit coquille vide
J'écris ton nom

Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon
Sur les ailes des oiseaux
Et sur le moulin des ombres
J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre
Sur ses oreilles dressées
Sur sa patte maladroitement
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Liberté

Urbanisme



Avant d'entreprendre vos travaux, pensez à déposer une demande d'autorisation en Mairie!

« Le Petit Guide des Autorisations d'Urbanisme » est mis à disposition dans votre Mairie. Retrouvez-la réglementation et les étapes à suivre, pour mettre en œuvre vos projets.

Pour bénéficier de multiples informations, rendez-vous sur le site : www.pays-clermontois.fr



Affichage de l'autorisation d'urbanisme

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire, par exemple) doit afficher sur son terrain un extrait de cette autorisation. La mairie de la commune où se trouve le terrain doit elle aussi afficher un extrait de cette autorisation.

L'affichage sur le terrain est à la charge du bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme.

Début de l'affichage

L'affichage doit être fait :

- dès la notification de l'autorisation
- ou dès la date à laquelle le permis tacite (non écrit) ou la décision de non-opposition à la déclaration préalable est acquis et pendant toute la durée du chantier.

La date d'affichage sur le terrain est le point de départ du délai de 2 mois accordé aux tiers pour contester l'autorisation s'ils estiment que celle-ci leur porte préjudice.

Durée de l'affichage

Le panneau doit être affiché durant toute la durée des travaux.

Informatisation

Le système Périscoweb permet l'inscription, la désinscription et le paiement des prestations de centre de loisirs, de garderie et de restauration sur Internet, par le biais d'une plateforme de paiement sécurisé.

Il sera opérationnel en septembre.

Vous devez pour se faire vous préinscrire à la mairie de Breuil-le-Sec qui vous fournira un mot de passe et un identifiant. Une fois l'inscription faite, vous pourrez modifier, annuler ou ajouter jusqu'à 07 jours avant la date pour la cantine, le centre de loisirs des mercredis, jusqu'à 15 jours avant les petites vacances, jusqu'à 1 mois pour les grandes vacances.

Disponible sur le site internet de la mairie de Breuil-le-Sec à la rentrée.



Inscription des élèves

Les directeurs des écoles maternelle et élémentaire se sont entendus pour recevoir les familles et enregistrer les admissions des élèves le : **SAMEDI 19 MARS 2016** de 8 h 30 à 13 h 00 pour la rentrée 2016, après inscription à la mairie de Breuil-le-Sec.



Inscription Accueil Périscolaire - TAP - Cantine

Rentrée 2016 – 2017

Si vous souhaitez inscrire votre enfant scolarisé à Breuil-le-Sec, venez chercher une fiche multiservice directement à l'accueil périscolaire (dans la cour de la mairie) ou en mairie.

Retrait et dépôt : du mardi 17 mai 2016 au vendredi 27 mai 2016.

Centre de loisirs sans hébergement



Un centre de loisirs aura lieu au mois d'avril 2016

Du lundi 04 au vendredi 15 avril 2016 inclus

* Retrait des fiches d'inscription à compter du **lundi 07 mars 2016**.

* Retour des coupons entre le **lundi 14 mars** et le **vendredi 18 mars 2016**.

* Règlement entre le **lundi 21 mars** et le **vendredi 25 mars 2016**.

Le centre de loisirs sera ouvert en juillet et août

- **Du mercredi 06 juillet au vendredi 29 juillet inclus**

- **Du lundi 01 août au vendredi 26 août inclus**

Un centre « maternelle » pour les enfants âgés de 4 à 5 ans sera ouvert au mois de juillet.

Un Centre « primaire » est ouvert aux enfants âgés de 6 à 14 ans au mois de juillet et août.

Les inscriptions pour ces activités seront prises à partir du :

* **Mardi 24 mai 2016**

* **Mercredi 25 mai 2016**

De 17 heures à 19 heures



Rappel des manifestations

LUNDI 28 MARS 2016

Pâques et ses chasses aux œufs est l'un des moments privilégiés des enfants après Noël. Pour organiser cette matinée de Pâques qui aura lieu à partir de 10 heures 30, dans le parc Jean Biondi, le Comité des fêtes et animations de Breuil-le-Sec vous attend, pour la onzième édition de cette chasse à Breuil-le-Sec.

Venez chasser en famille!

Organisation Comité des fêtes et animations.

SAMEDI 23 AVRIL 2016

De 13 heures 30 à 18 heures, **un rallye** regroupant deux activités sportives (course à pied et vélo) se déroulera dans la commune. Ce rallye aura pour objectif de faire découvrir le patrimoine naturel, historique et culturel.

DIMANCHE 01 MAI 2016

Le Comité des fêtes et animations organise une sortie à la **Foire de Paris**.

Prix : 25,00 euros (Transport et entrée)

Renseignements et réservations au :
03 44 78 32 81

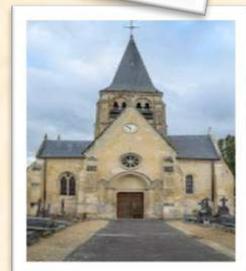
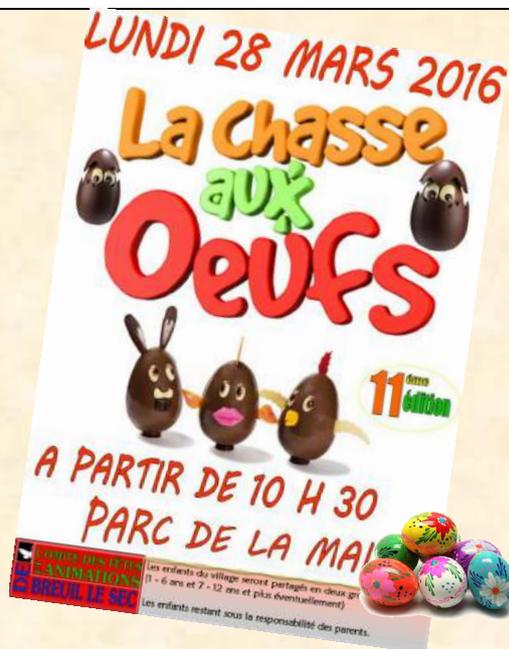
Inscriptions dès la sortie du bulletin.

SAMEDI 14 MAI et DIMANCHE 15 MAI 2016

Première édition du **Days-Party-Show**, stade de football le samedi 14 mai 2016 à partir de 18 heures et le dimanche 15 mai 2016 de 9 heures à 18 heures, rue de Clermont, Impasse Jean Corroyer 60840 Breuil-le-Sec (A coté du stade de football).

Possibilité de poser sa tente.

Restauration rapide sur place.



Tournoi de pétanque



Samedi 28 mai 2016

SAMEDI 28 MAI 2016

Tournoi de pétanque,
Organisation : Union des anciens.
Renseignements et informations :
William Bergamotti au :
06 72 98 76 32

DIMANCHE 05 JUIN 2016

Fête des enfants de Breuil le Sec
dans le parc Jean Biondi, après
midi réservé aux enfants de Breuil
-le-Sec, qui restent sous la
responsabilité des parents.
Entrée gratuite
Organisation :
Comité des fêtes et animations.

SAMEDI 18 JUIN 2016

Kermesse des écoles, le thème
cette année "LES HEROS",
Organisation Association des
Parents d'Elèves de Breuil-le-Sec.

MERCREDI 22 JUIN 2016

Repas au parc Saint-Léger en
Bray, dans un cadre d'une nature
préservée à 45 minutes de Paris
au cœur de l'Oise, une rencontre
inattendue vous est proposée...
Organisation : Union des anciens
Renseignements et informations :
William Bergamotti au :
06 72 98 76 32



- INFO KERMESSE- INFO KERMESSE-

La KERMESSE aura lieu **SAMEDI 18 JUIN 2016**
Le thème choisi est : **LES HEROS**
de BD, de dessins animés, de films, de l'Histoire...
Y en aura pour tous les goûts !

Nous avons besoin **DE LOTS**, petits ou gros.
Vous pouvez nous aider en sollicitant vos employeurs, vos amis
ou vos commerçants habituels.

Si vous voulez **TENIR UN STAND** à la Ker-
messe, vous pouvez déjà vous faire connaître en
mettant un mot dans la boîte aux lettres de l'A-
PEBS avec :
Vos NOM/ Prénom, la classe de vos enfants, un
numéro de téléphone et/ou une adresse mail.
Les papy, mamie, amis, voisins
sont les bienvenus

Nous recherchons
également **UNE**
SONO (gratuite
ou peu chère)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Willy Deverne au 06-61-68-77-85 ou par
mail à willydeverne@free.fr

Union des anciens

PARC SAINT LÉGER / LES GRANDS FÉLINS



Repas au parc Saint Léger

BREUIL LE SEC

LE COMITE DES FÊTES - LA MUNICIPALITE

FÊTE COMMUNALE

09 - 10 - 11 JUILLET 2016

Mercredi Réunion
06 juillet 2016 **intervillages**

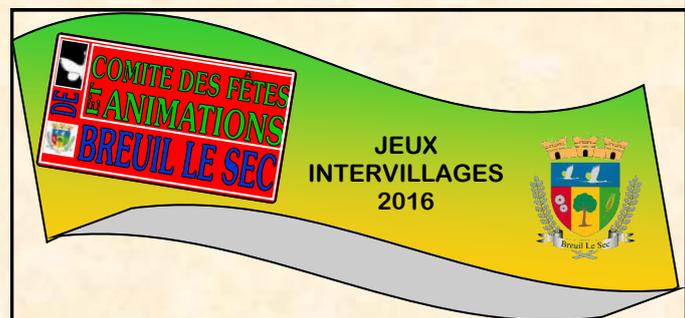
18 H Mairie de Breuil le Sec



Mercredi 03 Août 2016

18 H Mairie de Breuil le Sec

Réunion intervillages



Le Comité des fêtes avec l'aide de la Municipalité de Breuil le Sec, participera aux 11^{ème} jeux intervillages qui se dérouleront à Neuilly-sous-Clermont **le Samedi 27 Août 2016.**

NOM : _____

PRENOM : _____

TEL : _____

ADRESSE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

Il est important de constituer une équipe de Breuil-le-Sec, alors venez vous inscrire aux jeux. Ou bien venez encourager les participants dans les différentes épreuves.

Venez nombreux supporter votre équipe et votre village.

- ◆ Entrée gratuite .
- ◆ Restauration sur place.
- ◆ Ambiance assurée.



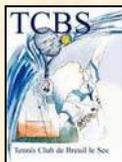
Cette inscription est à retourner :

- Comité des fêtes (Maryvonne Maillet : 6, rue André Gazeau 60840 Breuil le sec ; 03 44 78 32 81)
- Mairie de Breuil le Sec .

Avant le 31 Juillet 2016.

Des réunions de préparation aux rencontres seront organisées pour la mise en place des équipes de Breuil le Sec en juillet et août (le premier mercredi du mois).

Tennis



Tennis Club de Breuil-le-Sec



La saison du Tennis Club a démarré le 1er octobre 2015 et avec l'arrivée des beaux jours les championnats et les tournois vont pouvoir commencer.

Voici quelques informations sur la vie de notre Club

SAISON 2015 – 2016 : 55 licenciés 34 jeunes et 21 Adultes

L'école de tennis de Breuil-le-Sec accueille cette année 43 adhérents (12 adultes 32 jeunes).

Les enseignants: Alexandre LEBLOND et Benoît TAHON



Activités Sportives

Championnat de l'Oise par équipes

- > Championnat hiver : 1 équipe adultes
- > Championnat été : 1 équipe hommes + 45
2 équipes adultes hommes
3 équipes jeunes 13/14 ans 15/16 ans 17/18 ans

Tournoi Interne du 1er avril au 31 mai 2016
9ème Tournoi Open du 06 juin au 10 juillet 2016



Tarifs Saison 2015 - 2016

> Adhésion au TCBS avec la licence FFT

60 € pour les jeunes (Réduction de 15€ avec le coupon sport du Conseil Général)
70 € pour les adultes

> Maintien de la réduction Famille

(5€ de réduction pour chaque adhérent à partir de la 2ème inscription)

> Adhésion au TCBS sans licence

40 € pour les jeunes - 50 € pour les adultes
(sous réserve d'être déjà licencié dans un autre club)

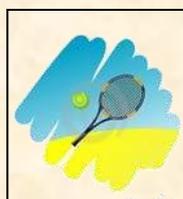
Pour tous renseignements et si vous souhaitez nous rejoindre,

Contactez :

Mr Joseph DUBOS au 06 19 63 17 49

Tcbs.secretariat@fft.fr

Site: www.club.fft.fr/tc-breuil-le-sec



Brocante



BROCANTE à Breuil-le-Sec
Dimanche 04 septembre 2016
Autour du plan d'eau
De 7 heures à 19 heures

Renseignements : Catherine au 06 89 77 51 16
Philippe au 06 22 74 5 2 56

Autour du plan d'eau de 7 heures à 19 heures . Restauration sur place. Les réservations seront déposées à la mairie avant le **mercredi 31 août 2016**, accompagnées du règlement à l'ordre du Club Danse Twirl de BREUIL-LE-SEC.

INSCRIPTION - ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Brocante du **dimanche 04 septembre 2016** au plan d'eau de Breuil-le-Sec

Je soussigné(e).

NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ N° carte nationale d'identité : _____

Adresse : _____

CP/ _____ Ville : _____

Tél : _____ Email : _____

Fournir un **justificatif de domicile** (facture d'eau, électricité ou téléphone) et **photocopie d'une pièce d'identité** (carte d'identité ou permis de conduire) .

Pour les professionnels fournir photocopie du **Kbis** et préciser les produits mis à la vente.

Réserve : **Nombre de mètres** : _____ x **3,50 euros** = _____

Réservation 3 mètres minimum. **Un véhicule** accepté sur emplacement de **5 mètres minimum**.

Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne pas avoir participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont objets personnels et usagers.

Fait à : _____ Le _____

SIGNATURE :

à Breuil-le-Sec

Déchets verts	Jour de collecte : MARDI	
Tri des emballages Liste des points d'apport	Etang de Breuil le Sec (ancien)	r. de la Soie
	Stade Vestiaires	ZAC de l'Aubier
	Autreville route de Nointel	Rue de Crapin
	Stèle Guynemer	
Déchèterie	à Breuil-le-Sec	
Déchets résiduels	Jour de collecte : VENDREDI Habitat collectif : lundi et vendredi	

Déchèterie

ZA de la Ferme des Sables - 60840 Breuil-le-Sec
Tél. 03 44 50 85 17 www.pays-clermontois.fr
(gestionnaire : Communauté de communes du Clermontois)

Horaires	Matin	Après-midi	
		1 ^{er} mars au 31 octobre	1 ^{er} nov. au 28 fév.
Lundi	Fermé		
Mardi			
Mercredi			
Jeudi	9h/12h	14h/18h30	14h/17h30
Vendredi			
Samedi			

Conditions d'accès

Avant votre première visite à la déchèterie, vous devez faire la demande d'un autocollant auprès de la Communauté de communes, 9 rue Henri Breuil à Clermont, Tél. 03 44 50 85 17 (pour les limitations, voir règlement) www.pays-clermontois.fr



Déchetterie Intercommunale du Clermontois.

Zone d'activités de la Ferme des Sables

Rue des Sables - 60840 Breuil-le-Sec.

Jours et horaires d'ouverture réservés aux particuliers :

- **1er mars au 31 octobre**

* Lundi 14h à 18h30

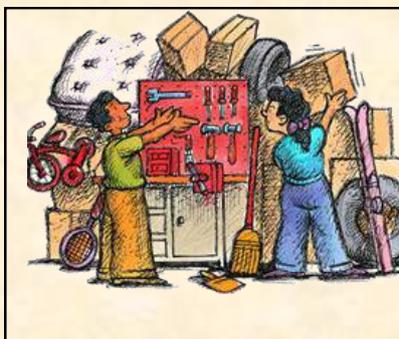
* Mardi au samedi 9h à 12h et 14h à 18h30

- **1er novembre au 28 février**

* Lundi 14h à 17h30

* Mardi au samedi 9h à 12h et 14h à 17h30

Faites attention de ne pas arriver à la déchèterie avec un gros chargement à moins de 30 minutes des horaires de fermeture, en fin de matinée ou en fin d'après-midi.



Objets encombrants :

Tél : 03 44 50 85 17. Le service de collecte du pays du Clermontois vous fixera un rendez-vous pour prendre en charge vos encombrants, appareils électroménagers, meubles et gros objets de la maison.



Le réemploi

Qu'est-ce que c'est ?

Le réemploi est l'ensemble des gestes "donnant une seconde vie" à nos objets du quotidien. Plutôt que de jeter, il permet de prolonger l'usage de ces objets tout en réduisant le volume de notre poubelle.

De même, pour acquérir un nouvel objet, l'achat de produits neufs n'est pas l'unique solution. La location, l'emprunt, l'achat d'occasion sont des alternatives qui permettent aussi l'économie de matières premières.

Le Grenelle de l'Environnement et les lois qui en découlent, ainsi que la Directive Européenne en font référence en matière de gestion des déchets. Il est placé parmi les priorités, avant même le traitement.

Quels avantages ?

Le réemploi a de nombreux avantages. Il participe à la protection de l'environnement, en réduisant la quantité des déchets à éliminer et en préservant les ressources naturelles.

Au quotidien

Le réemploi fait partie de notre quotidien : brocantes, bourses aux vêtements, trocs divers permettent ce geste éco-citoyen.

Sur internet

WWW.recupactifs.fr

La collecte saisonnière, des **déchets verts**, aura lieu **du 21 mars au 20 novembre 2016**, tous les mardis.

Pour Breuil-le-Sec, le premier jour sera le **mardi 22 mars 2016**.

Les déchets verts : tontes de gazon, tailles des végétaux, feuillages, petits branchages, etc.

Pour pouvoir être collectés, vos déchets verts doivent être présentés dans des sacs, cageots ou poubelles ouvertes, de poids raisonnables.



Interdiction de brûler ses déchets verts à l'air libre

L'entretien du jardin génère environ 160 kilos de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre. Ce brûlage est interdit par une circulaire de 2011. D'autres possibilités existent pour se débarrasser de ces déchets.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique.

Brûler des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

La toxicité des substances émises est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).



Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Que risque-t-on ?

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Mardi 23 février 2016 : Elagage des arbres dans le parc de la mairie, c'est parti.



Incivilités

Les incivilités et le vandalisme continuent dans la commune de Breuil-le-Sec, tags, incendies, dégradations, détériorations, provocations et dépôts sauvages.

Panneaux pliés, grillages endommagés, haies incendiées, portes et fenêtres brûlées, poteaux tagués, gouttières détériorées, carreaux cassés, etc.

Devant la recrudescence du nombre de dégradations, la municipalité qui condamne fermement ces actes gratuits aussi inqualifiables qu'irrespectueux, lance un rappel à la citoyenneté afin que cessent les incivilités. En effet, ces actes ont un coût, non-négligeable, plus de 10 000 euros pour l'année 2015 à la charge du contribuable.

Dorénavant, la municipalité portera systématiquement plainte afin d'obtenir une réparation des préjudices.

Il faut savoir que les auteurs de destructions ou dégradations volontaires considérées comme légères encourent une peine de 1 500 € d'amende et un travail d'intérêt général, mais que cette peine peut aller jusqu'à 30 000 € d'amende et deux ans d'emprisonnement.

A vous, **les adultes** de ne pas participer à ces incivilités en montrant l'exemple

A vous, **les jeunes** : la violence, la dégradation et la provocation ne sont en aucun cas un remède.

A vous, **les parents** : rester vigilants et à l'écoute de vos enfants.

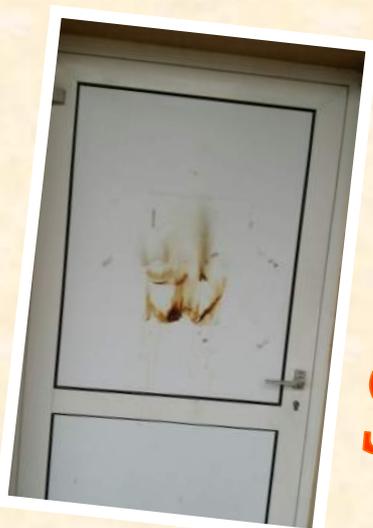
A nous, **élus** : il est impératif de réfléchir aux solutions à mettre en place.

Nous comptons vivement sur votre participation pour améliorer cette situation.

Et, cela pour le bien-être de tous.

D'avance merci.

Stop Dégradations



Stop Incivilités



